



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

La MRC du Fjord-du-Saguenay investit 100 000 \$ pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Saint-Honoré, le 2 septembre 2026 – La MRC du Fjord-du-Saguenay investit 100 000 \$ dans la mise en œuvre de sa Politique d'aide financière pour la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE). Cette initiative vise à soutenir les municipalités, les communautés autochtones et les organismes du territoire dans la réalisation de projets permettant de prévenir l'introduction, la propagation et l'établissement d'espèces exotiques envahissantes.

La nouvelle politique se décline en deux volets : l'acquisition et l'installation de stations de nettoyage pour embarcations nautiques ainsi que la réalisation d'interventions de contrôle et d'éradication des EEE sur le territoire de la MRC.

« La lutte contre les espèces exotiques envahissantes passe autant par la sensibilisation que par l'action sur le terrain. Grâce à notre campagne numérique avec *Eddy l'envahisseur*, nous informons et mobilisons la population quant aux gestes à poser pour protéger nos milieux naturels. Aujourd'hui, nous franchissons une nouvelle étape en offrant un soutien financier concret aux municipalités, aux communautés autochtones et aux organismes qui souhaitent agir pour préserver les richesses de notre territoire », souligne Hervé Simard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Volet 1 : Soutien à l'installation de stations de nettoyage pour embarcations nautiques

L'aide financière peut atteindre 40 000 \$ par projet, pour une enveloppe totale de 80 000 \$. Les projets admissibles comprennent l'achat et l'installation de stations de nettoyage.

Volet 2 : Soutien aux interventions de contrôle et d'éradication

Pour ce volet, l'aide financière peut atteindre 5 000 \$ par projet, jusqu'à concurrence d'une enveloppe totale de 20 000 \$. Les projets admissibles sont ceux associés à la réalisation de travaux de contrôle et d'éradication durable des EEE ainsi que de restauration écologique durable des sites où des EEE ont déjà été contrôlées ou éradiquées.

Un engagement concret pour la protection du territoire

Les espèces exotiques envahissantes représentent une menace croissante pour les milieux aquatiques et terrestres. Leur présence peut entraîner la dégradation des habitats naturels, affecter la biodiversité et compromettre les activités récréotouristiques.



Le lancement de cette politique s'inscrit dans la continuité des initiatives mises en place par la MRC pour protéger ses richesses naturelles. À travers sa campagne de sensibilisation « Eddy l'envahisseur », la MRC encourage déjà les citoyens et les utilisateurs du territoire à adopter de bonnes pratiques afin de limiter la propagation des EEE. Avec cette nouvelle politique d'aide financière, elle ajoute un levier concret permettant aux organisations du milieu de passer à l'action.

Les organisations admissibles sont invitées à consulter les modalités de la politique sur le site Internet de la MRC : <https://mrc-fjord.qc.ca/aide-financiere-pour-la-lutte-contre-les-especes-exotiques-envahissantes/>

-30-

Contact :
Janick Gagné
Partenaire stratégique aux communications et relations publiques
MRC du Fjord-du-Saguenay
418 690-6113